L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 28 MARS.

LA CULTURE DU THÉ EN LOUISIANE.

Pourrait-on cultiver le thé en Louisiane? Voilà une question que nous soumettons à l'Académie des sciences et à nos agriculteurs. Nous avons ici des climats, un climat humide et chaud. L'essai vaudrait la peine d'être fait, car ce serait une source de richesse bien grande. Ce qui nous suggère cette idée, c'est la nouvelle d'une tentative qui va être faite en Sicile pour y introduire la culture du thé. Nous lisons dans un journal:

"Une expérience très curieuse, au succès de laquelle l'Europe tout entière est plus ou moins intéressée, va être tentée dans l'Italie méridionale. On a découvert que le sol de la Sicile ressemble beaucoup à celui du Japon et le climat étant presque le même. En conséquence, quelques savants ont eu l'idée d'essayer l'acclimatation du thé sur le sol italien. Que le projet réussisse ou échoue, il n'en vaut pas moins la peine d'être tenté. Le consul du Japon a envoyé aux autorités italiennes des paquets de graines prises sur les différentes espèces de plantes à thé, et leur a donné, en même temps, les instructions les plus détaillées sur les façons dont elles doivent être cultivées. L'expérience sera faite cette année, non-seulement en Sicile, mais sur le Continent. Les initiateurs de l'entreprise prétendent que l'Italie n'est pas le seul pays dont le climat semble favorable à la culture du thé; l'Espagne et la Grèce seraient dans le même cas. Il est possible que le thé obtenu en Sicile n'aura pas exactement la même qualité que celui du Japon. Mais c'est là le cas de toutes les plantes exotiques importées en Europe. Il suffit d'en citer qu'un exemple, la vigne de Madère, transplantée en Sicile, donne du vin qui n'a pas exactement le goût du vin de Madère, mais qui n'en est pas moins excellent."

LE MASSACRE D'ACAPULCO.—Nous lisons dans une correspondance de Washington:

"La corvette des Etats-Unis *Saranac*, capitaine Queen, a reçu ordre, il y a près de dix jours, de se rendre de San Francisco à Acapulco. Elle a dû arriver déjà à destination. Le capitaine Queen est chargé de faire des investigations sur le massacre de citoyens américains qui habitaient dans cette ville et qui ont été tués en même temps que d'autres protestants. Les instructions du commandant du *Saranac* lui prescrivent de ne commettre aucun acte d'agression et de ne réclamer aucune réparation, mais de se rendre compte des faits, avec l'aide du consul américain; il demandera aussi des renseignements aux autorités mexicaines avant de transmettre son rapport au secrétaire de la marine. L'enquête terminée, le *Saranac* restera à Acapulco jusqu'à nouvel ordre.

"Le cabinet de Washington a reçu du gouvernement du Mexique l'assurance que les troubles qui ont éclaté à Acapulco en janvier dernier sont hautement condamnés par lui comme étant l'œuvre d'une bande de fanatiques. Le gouvernement mexicain n'est pas seulement désireux de punir ceux qui ont participé à cette attaque brutale contre des hommes et des femmes sans défense; il a aussi envoyé de nouvelles troupes à Acapulco, afin d'assurer le maintien de la tranquillité. D'après les derniers renseignements officiels reçus du Mexique, l'ordre n'avait pas été troublé de nouveau à Acapulco."

LES CHEVAUX ALLEMANDS.—On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en date du 3 mars:

Sa Majesté l'empereur a signé un décret qui interdit l'exportation des chevaux au delà des frontières de l'Allemagne.

La *Gazette de Francfort* fait à ce sujet les réflexions suivantes:

Comme ce décret n'est accompagné d'aucun exposé de motifs, il sera nécessairement l'objet de maintes conjectures plus ou moins inquiétantes. Outre qu'il va porter un grand préjudice aux intérêts du monde des affaires, il fait naître la question de savoir quelles en seront les conséquences pour l'Allemagne, si les autres Etats s'avisent de recourir à une mesure semblable. L'importation des chevaux en Allemagne s'est élevée en 1872 à [illegible] chevaux; en 1873, à 60,891. Par contre, l'exportation a été de 20,511 en 1872 et de 26,893 en 1873.

Ces chiffres montrent qu'en ce qui concerne les chevaux, nous sommes, pour une bonne part, obligés de faire des achats à l'étranger. Que l'étranger nous réponde par une interdiction semblable, et le dommage sera tout entier de notre côté; et en admettant que notre armée soit suffisamment pourvue, la rareté des chevaux sera surtout sensible à notre agriculture, qui, moins encore que notre industrie, est actuellement sur un lit de roses."

La *Gazette de Cologne* dit à ce sujet:

Le gouvernement français avait donné commission d'acheter 10,000 chevaux en Allemagne. Il n'y a aucune raison de considérer ce fait comme une conséquence d'intentions belliqueuses. Cette mesure s'applique bien plutôt à l'œuvre de la réorganisation de l'armée française.

Il est indéniable que cette organisation, opérée sans bruit, équivaudra, une fois terminée, à une imposante mise sur pied de guerre, probablement dirigée contre l'Allemagne. Dans ces cas on peut se demander si l'élevage des chevaux allemands a pour but d'augmenter l'importance des forces militaires de la France.

A Paris le département de la guerre nie qu'il ait acheté ou voulu acheter des chevaux en Allemagne.

On lit dans le *Figaro*:

La *Gazette de Cologne* annonce l'interdiction par le gouvernement allemand de l'exportation des chevaux d'Allemagne en France. Cette interdiction aurait été motivée par un achat de 10,000 chevaux fait en Allemagne pour le compte du ministère de la guerre.

Nous sommes autorisés à déclarer de la manière la plus formelle qu'aucun achat de chevaux n'a été fait pour la France, et nous pouvons ajouter que ce sont, au contraire, les Allemands qui viennent acheter des chevaux chez nous.

A la fin de l'année dernière, ils ont emmené un certain nombre des plus belles juments poulinières de Normandie, dont ils s'étaient rendus acquéreurs pendant l'automne.

Plus récemment encore, ils ont traité avec des marchands français. Ces faits sont certains. Aussi l'on peut se demander, avec certains officiers généraux qui suivent attentivement les mouvements du commerce très actifs dont nos chevaux sont l'objet, et qui sont en correspondance quotidienne avec le ministère de la guerre, si les informations lancées dans divers organes de la presse allemande n'ont pas pour but d'abaisser les prétentions des éleveurs français! En tout cas, nous ne saurions trop engager ceux-ci à se tenir en garde contre les manœuvres de la spéculation allemande.

L'ACHAT DES 10,000 CHEVAUX.—Un correspondant parisien de la *Gazette de Cologne* revient aujourd'hui sur l'achat des dix mille chevaux pour le compte du gouvernement français et il ressort de ses explications mêmes que le gouvernement français n'a jamais songé à acheter des chevaux en Allemagne, mais bien en Russie et en Hongrie. Voici les faits tels qu'il les raconte:

Il y a trois mois, le ministre de la guerre aurait passé un marché avec plusieurs fournisseurs pour la livraison de dix mille chevaux destinés aux régiments de dragons. Le contrat aurait été conclu par l'intermédiaire d'un colonel et d'un chef d'escadron. D'après les termes du contrat, les fournisseurs devaient, autant que possible, éviter pour le transport des chevaux, le passage sur le territoire allemand. Les chevaux achetés en Russie et en Hongrie seraient transportés par les chemins de fer autrichiens et bavarois jusqu'à Romanshorn, pour être introduits en France en traversant la Suisse. Cette clause a eu pour but, d'après le dire du correspondant, que nous nous bornons à citer, d'empêcher l'attention du gouvernement allemand de se porter sur cet achat si important.

—Par un décret du 27 novembre 1874, le gouvernement de Guatemala a fixé comme suit les droits à l'importation des vins:

Vins rouges de toute sorte, en toute espèce de contenants, [illegible] 0 05
Vins secs et liqueureux, la bouteille [illegible]
Vins mousseux et vermouth, la bouteille [illegible]

Est interdite l'importation des vins fabriqués avec d'autres produits que le raisin.

—Les batteries destinées à défendre les côtes de l'Allemagne vont être armées de canons d'un nouveau modèle et d'une grande puissance, sortis des usines de M. Krupp.

Quarante-sept de ces nouvelles pièces sont déjà achevées; elles doivent être essayées prochainement, à Dulmen, par une commission composée d'officiers d'artillerie.

Ces quarante-sept canons ne coûtent pas moins de 30,000 thalers (112,500 fr.).

Chaque projectile pèse 480 livres, et exige une charge de 85 à 90 livres de poudre, de sorte que chaque coup de canon ne coûte pas moins de 375 fr.

UN VILLAGE ALSACIEN-LORRAIN EN ALGÉRIE.—M. le comte d'Haussonville vient de partir pour l'Algérie afin de procéder à l'inauguration du village alsacien-lorrain Azib-Zamou, situé à cinquante kilomètres d'Alger.

Il y a cinq ou six ans, c'était un mauvais caravansérail entouré de quelques gourbis.

Aujourd'hui c'est un grand et beau village, presque une petite ville avec église, mairie et école, fontaine, place publique plantée d'arbres, etc., etc., où les soixante-dix familles de l'Alsace-Lorraine, réfugiées dans cette riante colonie, ont à leur portée toutes les commodités de la vie.

—Le feu a dévoré, en moins d'une heure, à Bordeaux, la fabrique d'un confiseur, M. Plassan fils aîné. L'usine est sise sur le chemin de Trugey, à la Bastide, près de la passerelle.

A sept heures et demie, les flammes étaient si intenses et si élevées, qu'elles projetaient de grandes lueurs par-dessus les arbres de la route jusque sur toute la façade des quais, et qu'on les apercevait aisément du champ de foire. Le foyer cependant était fort éloigné.

Tout a été consumé.

LA PRUSSE ET L'ESPAGNE.

La *Gazette de Madrid* publie le compte rendu de la réception, par le roi, des représentants de la Belgique et de l'Allemagne.

Voici le discours prononcé par M. de Hatzfeldt, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Allemagne:

Sire, l'empereur, mon auguste souverain qui a toujours formé des vœux pour le rétablissement de la monarchie en Espagne, a reçu, avec une vive satisfaction, la lettre par laquelle Votre Majesté a bien voulu lui notifier son avénement au trône.

Les intentions généreuses manifestées à cette occasion par Votre Majesté d'unir les antiques et glorieuses traditions de l'Espagne avec le maintien des libertés politiques de la nation, ont été accueillies par mon auguste souverain comme un gage précieux du succès que Votre Majesté, avec l'aide de Dieu, obtiendra dans l'entreprise qu'elle poursuit, de rendre au pays la paix et la prospérité.

En me confirmant dans la mission d'attaché de le représenter auprès de Votre Majesté, l'empereur a daigné me commander de faire connaître à Votre Majesté qu'il prend l'intérêt le plus sincère à votre gloire et au bonheur de vos sujets, et qu'il n'épargnera rien pour maintenir et resserrer les liens d'amitié qui depuis longtemps unissent l'Allemagne et l'Espagne.

J'emploierai toutes mes forces à cet objet; et je serai heureux si Votre Majesté me rend cette tâche facile en m'accordant sa bienveillance et le concours de son gouvernement.

Le roi a répondu:

Monsieur le ministre, il m'est très agréable de voir confirmer par vos paroles l'assurance que, depuis longtemps j'avais, que votre auguste souverain accueillerait bien la notification de mon avénement au trône et qu'il rendrait justice à la droiture de mes intentions, toutes dirigées pour donner à mon pays, avec l'aide de Dieu, la paix si désirée et la prospérité.

Je vois également avec un vif plaisir l'intérêt que me porte S. M. impériale, ainsi que le noble dessein qui l'a conduite à vous charger de la mission de maintenir et de resserrer les liens d'amitié qui depuis longtemps existent entre l'Espagne et l'Allemagne, dessein qui répond si bien à tous mes désirs.

Veuillez, je vous en prie, faire connaître ces sentiments à S. M. impériale, ainsi que l'expression des vœux que je forme pour son bonheur et pour la prospérité de la grande nation dont les destinées lui sont confiées; et pour votre part, monsieur le ministre, soyez assuré que, pour faciliter l'accomplissement de votre mission, vous trouverez toujours en moi et dans mon gouvernement l'accueil le plus bienveillant et la coopération loyale que méritent vos qualités éminentes et la confiance que votre souverain a placée en vous.

Je reçois donc avec plaisir la réponse de S. M. l'empereur à la lettre que je lui ai adressée, et les lettres qui vous accréditent à ma cour en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empire d'Allemagne.

UN TABLEAU A LA CERVANTÈS.—Quelques amusantes considérations de M. de Coutouly, le correspondant du *Temps* en Espagne, sur la cuisine qu'il mange à Tafalla:

L'auberge que j'habite est une vieille posada semblable à celle que fréquentait l'ingénieux don Quichotte. On y dîne à deux heures, on y soupe au moment de se mettre au lit. Cuisine surabondante, mais surtout huileuse, et qui par l'ail à faire évanouir les Gascons les plus gasconnants de Gascogne. Quelles potées de haricots blancs et rouges, ou de choux-fleurs bouillis dans l'huile! On nous gorge de perdreaux, mais ces malheureuses bêtes sont également bouillies et ruisselant d'huile comme le reste. Légumes bouillis, perdreaux bouillis, agneaux bouillis, porcs frais bouillis et poules bouillies, voilà notre ordinaire.... Et cela se mange, le chapeau sur la tête, les coudes sur la table, avec un accompagnement formidable de jurons et des éclats de rire homériques.

Pensant me faire une caresse, mon voisin, l'autre jour, faillit me casser l'épaule d'un coup de poing. "Ici, me dit-il, on a des manières franches; pas de compliments, pas d'affectation; tout se fait à la bonne franquette:" et prenant une grosse olive dans ses gros doigts noirs, il voulut me la fourrer de force dans la bouche. C'est une façon d'être poli dans ce coin de Navarre.

Maritorne elle-même, en trois personnes, préside aux repas des hôtes au milieu de galanteries un peu trop fortes; mais c'est après le souper que le tapage devient furibond.

Toujours un peu étourdis par le vin qui est généreux, fort agréable au goût et intime comme un diable, messieurs les hôtes de cette posada cervantesque font mille farces plus grosses les unes que les autres, se trompent de chambre, menacent d'envahir le domicile des servantes, et que sais-je encore? Pas de nuit sans quelque bataille héroï-comique; et les chiens s'en mêlent dans la cour, les chats et les rats dans le grenier, les chevaux et les mules dans l'écurie, les porcs dans leurs étroits, les coqs dans le poulailler!...

Tout finit pourtant par s'apaiser vers le matin, et rien ne s'opposerait alors à notre sommeil si une douzaine de trompettes et de clairons enragés ne faisaient pas éclater leurs appels discordants.

Voilà, monsieur, comment on vit aujourd'hui à Tafalla, que plusieurs écrivains respectables ont surnommée la fleur de la Navarre.

—Une explosion funeste a eu lieu dans la fabrique de poudre de Saint-Dry en Cornouailles. Tout a brûlé et quatre personnes ont péri. On était en plein travail. Le bâtiment principal a 75 pieds de long et 24 de largeur. Douze femmes et jeunes filles y étaient occupées sous la surveillance de leur chef Hamelyn. Tout paraissait marcher régulièrement quand tout à coup, sans le moindre signe précurseur, la poudre qui se trouvait à l'étage,—27 livres seulement—fit explosion successivement sur trois points du local. Le bâtiment ébranlé jusque dans ses fondements, prit feu et se remplit instantanément d'une fumée épaisse et suffocante. Hamelyn, qui se trouvait en ce moment près de la machine à vapeur, s'évanouit et tomba sur le coude de cette machine, qui lui brisa le bras.

L'ouvrière Stephens fut lancée d'une extrémité à l'autre du local. Ses compagnes en furent quittes pour un étourdissement passager. Cependant la fumée était si épaisse qu'il leur était impossible d'atteindre la porte. Une seule y parvint et s'échappa en franchissant le mur de l'enclos. Une autre fut sauvée par le père d'une jeune fille employée à l'étage. D'autres furent conduites au dehors par Hamelyn qui avait promptement repris ses sens et oubliait sa blessure pour s'efforcer de hâter le sauvetage. Ce fut ainsi que l'on parvint à sauver toutes les personnes employées au rez-de-chaussée. Mais il n'en fut pas de même pour celles qui travaillaient à l'étage. Hamelyn leur cria d'ouvrir les fenêtres et de sauter dehors. Une seule, Marguerite Long, se montra et sauta à une fenêtre. Mais elle était si troublée qu'elle ne put l'ouvrir et fut bientôt enveloppée par les flammes au milieu de ses vains efforts.

Par une inspiration du désespoir, elle brisa les vitres, ouvrit la fenêtre et tomba dans les bras d'Hamelyn. Ses vêtements étaient brûlés, la chevelure même avait pris feu. Quant aux autres ouvrières, on n'en voyait plus rien. Le feu avait tellement envahi le bâtiment qui contenait une grande quantité de chanvre, qu'il n'y avait rien à faire pour les sauver. Hier après-midi, alors qu'il ne restait de la fabrique que les quatre murs en ruine, on procéda à la recherche des morts. On trouva leurs cadavres à l'état de restes noircis, sans tête, et de troncs sans membres. La pauvre Marguerite Long, affreusement brûlée et aveugle, est morte dans la nuit. On ignore jusqu'ici la cause du sinistre.

—L'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre correspondant.—Le nouvel académicien, élu par 48 voix sur 56, est dom Pedro d'Alcantara, empereur du Brésil.

—Une statue en bronze de l'empereur Maximilien, destinée à la ville de Trieste, vient de sortir de la fonderie impériale de Vienne.

Elle sera inaugurée en mars ou au commencement d'avril.

UNE VICTIME DE J.-J. ROUSSEAU.—Vous connaissez la célèbre proposition de J.-J. Rousseau:

S'il vous suffisait d'étendre le doigt pour qu'un mandarin puissamment riche mourût en Chine, et que vous héritiez de ce mandarin, êtes-vous certain que vous n'étendriez pas le doigt?

En écrivant cette phrase, Rousseau ne se doutait guère qu'elle tuerait un homme à Paris le 2 mars 1875. L'histoire est des plus curieuses et la voici:

Il y a quelques mois habitait, 42, rue Lacépède, un jeune homme nommé Henri de Lacroix. Il appartenait à une excellente famille, mais était absolument sans le sou. La misère succédant à une opulence relative, lui avait un peu dérangé le cerveau, et ses amis le [illegible] rent plutôt fous divagant.

Un jour qu'il lisait Rousseau, la fameuse phrase lui frappa l'esprit. Toute la journée il la roula dans sa tête, et, malgré lui, cette idée lui revenait toujours:

—Si j'étendais le doigt et que cela suffise pour tuer mon oncle et son fils, je serais riche, très riche.

La nuit, l'idée devint encore plus obsédante, et, dans une sorte d'hallucination, il finit par tendre le bras vers les photographies de son oncle et de son cousin, en s'écriant:

—Qu'ils meurent donc, et que j'hérite d'eux!

Un étrange hasard fit que quinze jours après l'oncle et le cousin moururent de la fièvre typhoïde à quatre jours de date, et M. de Lacroix hérita.

Pendant les premiers temps, grisé en quelque sorte par sa nouvelle fortune, il ne regretta rien. Puis, un jour, le remords s'éveilla dans son esprit affaibli, et, très convaincu qu'il était un assassin, il se prit à avoir des hallucinations effroyables.

Cela dura six mois. Il se relevait la nuit et courait en chemise dans son appartement, où, de tous les coins, il entendait des voix lui dire:

—Tu nous a tués! Tu nous a tués!

Il finit même par se persuader que ces voix sortaient spécialement d'un vieux code que feuilletait souvent son oncle, ancien magistrat.

Il y a huit jours, devenu complètement fou, il est arrivé chez le commissaire de police de son quartier, demandant qu'on l'arrêtât, et disant qu'il aimait mieux la guillotine qu'une vie pareille.

On l'a envoyé à l'asile d'aliénés de la Ville-Evrard, et le malheureux y est mort hier.

—Deux arrestations nouvelles, raconte le correspondant du *Journal des Débats*, ont été faites à Rome au sujet de l'assassinat de M. Sonzogno: celle d'un journaliste, M. Luciani, et celle d'un des amis de celui-ci, M. Araldi, ex-officier de la garde municipale, mis en disponibilité par le conseil municipal.

M. Luciani a trente ans à peine. Né à Rome, il alla, sous le gouvernement pontifical, terminer ses études à Milan, où il écrivit dans un journal démocratique, la *Gazette del Popolo*. Il revint à Rome avec l'armée italienne, se lia avec M. Sonzogno, et devint le rédacteur en chef du *Popolo Romano*. M. Sonzogno avait soutenu sa candidature au conseil municipal et au collège provincial, mais il la combattit lorsque M. Luciani se présenta, en 1874, comme candidat à la députation dans le 4e collège de Rome. M. Luciani fut élu, mais l'élection fut cassée, et lorsqu'il se représenta au 5e collège pour remplacer le général Garibaldi, l'opposition de la *Capitale* le fit échouer, dit-on. On racontait à Rome que l'inimitié qui s'était déclarée entre les deux anciens amis n'était pas motivée par la politique. M. Luciani a été arrêté la nuit, à son domicile.

—L'évêque de Jaen ayant demandé la suppression de la liberté des cultes, le roi Alphonse a répondu en supprimant l'*Espagne catholique*, qui avait publié la lettre du prélat.

En même temps, le jeune roi ordonnait aux recteurs des facultés de rétablir l'enseignement religieux, qui avait été supprimé dans certaines institutions.

—La *Gazette de Cologne* annonce que, dans le cas où l'empereur d'Allemagne ne pourrait se rendre en Italie, le prince impérial irait probablement à sa place. On ajoute que d'après certains renseignements, il ne serait cependant pas impossible que l'empereur rendît visite au roi Victor-Emmanuel vers la fin du mois de mars.

—Le lord-maire de Londres vient d'accepter la présidence d'un comité qui se forme à Londres parmi les notabilités du commerce et de l'industrie, et dont le but est de prendre part à l'exposition internationale des industries fluviales et maritimes qui doit s'ouvrir à Paris, au palais de l'Industrie.

LE PONT AÉRIEN DE LYON.—Un travail unique en France va être exécuté à Lyon; c'est celui du pont de fer destiné à relier le plateau de Fourvière à celui de la Croix-Rousse, ce qui, pour les Parisiens, pourrait se comparer à deux buttes, comme celle de Montmartre, placées à plus de 300 mètres l'une de l'autre, et qu'il s'agirait de relier par un pont aérien.

La construction du pont aérien de Lyon est évaluée seulement à fr. 2,800,000, sur lesquels il n'est demandé qu'une subvention de fr. 600,000 à la ville. Le pont se composerait de trois travées, l'une, au milieu, de 135 mètres, les deux autres de 70 mètres chacune, reposant sur des piles à jour en fonte, scellées sur des bases de maçonnerie construites sur l'alignement des maisons des quais. Le tablier du pont serait élevé de 65 mètres au-dessus du quai, et de près de 50 mètres au dessus des maisons.

Chacune des deux piles de la travée du milieu serait pourvue à l'intérieur d'un ascenseur qui, en moins de deux minutes et pour le prix de dix centimes, hisserait les piétons sur le pont, d'où ils gagneraient celle des collines où leurs affaires les appellent.

Il n'existe en Europe de travaux analogues que le pont de Britannia, en Angleterre, construit en 1847, par R. Stephenson, composé de deux travées de 140 mètres chacune et de deux autres de 70 mètres; celui de Conway, également en Angleterre, construit par le même ingénieur, d'une seule travée de 122 mètres, et celui de Dirschau, en Prusse, de six travées de 120 mètres chacune.

L'UTILITÉ DES OISEAUX AU POINT DE VUE AGRICOLE.—On nous écrit de Londres que le steamer *Tintern-Abbey* vient de quitter la Tamise, en route pour la Nouvelle-Zélande, avec une cargaison de 1,230 oiseaux vivants, soit: merles, 100; rouges-gorges, 100; grives, 100; moineaux, 150; étourneaux, 100; linottes, 140; chardonnerets, 100; goldfinches, 160; bruants, 170; perdrix, 110.

Ces oiseaux, au terme de leur voyage, seront immédiatement rendus à la liberté, et des peines très sévères attendent les coupables qui chercheront à les détruire. Cet envoi a été sollicité par les fermiers de la Nouvelle-Zélande, dont les récoltes ne sont que trop souvent détruites par les insectes et surtout par les chenilles.

Ce fait en dit plus long que toutes les théories et les arguments du monde sur l'utilité des oiseaux insectivores au point de vue agricole.

MARS.—Dans l'antiquité, les peuples d'Italie avaient déjà le mois de mars; mais chacun d'eux le plaçait à sa fantaisie, tantôt le premier de l'année, tantôt le troisième ou le quatrième, ou le sixième et même le dernier. Romulus, qui voulut régler le calendrier, divisa l'année en dix mois, et plaça le mois de mars le premier, en l'honneur du dieu Mars, auquel il l'eut consacré. L'édit de Charles IX, en 1564, plaça mars le troisième.

C'était pendant le mois de mars que les anciens commençaient les comices; c'était également l'époque où l'on payait les maîtres et où l'on faisait l'adjudication des fermes publiques. Au temps d'Annibal, les magistrats, nouvellement élus ne pouvaient entrer en charge que dans le mois de mars.

Les Romains célébraient autrefois en mars de grandes fêtes en l'honneur de Minerve, ainsi que les *Hilaries*, qui étaient une sorte de carnaval.

En mars, la mer s'étend à une grande distance sur les grèves. C'est ce qu'on appelle les grandes marées. Le même phénomène se reproduit aussi en septembre, mais les marées de mars sont les plus fortes. Les marins appellent cela le *flot de mars*.

Les Chinois fêtent au mois de mars l'agriculture; à ce sujet, a lieu une cérémonie solennelle en plein champ. L'empereur de Chine, entouré de ses mandarins, ensemence une partie de terre. On immole ensuite des bœufs et l'empereur distribue des récompenses.

L'année persane commence dans le mois de mars, à l'époque où le soleil entre dans le signe du Bélier.

—Le romancier Raymond Brücker vient de mourir.

Il était beaucoup plus connu sous le pseudonyme de Michel Raymond, formé du prénom de son collaborateur habituel Michel Masson et du sien.

Michel Raymond fut la signature qui parut au-dessous de cette œuvre émouvante: le *Maçon*; les *Intimes* sont aussi de Raymond Brücker; puis le pseudonyme lui étant devenu tout personnel, Brücker écrivit seul la *Valise de François le Borgne*, les *Sept péchés capitaux*, le *Puritain de Seine et Marne*, etc., etc.

Brücker est mort avant-hier à 75 ans, dans un petit appartement où il demeurait depuis quelque vingt années. Il avait commencé en 1830, avec les révolutionnaires littéraires de l'époque par des articles de journaux. Enfant de l'atelier, Raymond Brücker avait la manie plus commune qu'on ne croit dans les maisons industrielles, d'écrivailler sans cesse.

Il n'y a pas à le regretter, puisque Michel Raymond eût son heure de notoriété dans la littérature contemporaine.

—Il y a quelque temps, l'empereur d'Autriche chassait le renard dans les environs de Vienne. Sa Majesté avait déjà tué un de ces animaux, lorsqu'un second vint s'offrir à sa vue, à portée de fusil. Sa Majesté met en joue, et le renard s'assied pour procéder, avec une minutieuse propreté, à sa toilette.

Le forestier qui accompagnait Sa Majesté est tout étonné de ne voir qu'un renard tué, il en avait pourtant fait lâcher deux. Enfin il se hasarde à demander pourquoi Sa Majesté n'a pas tué le second renard. "C'est que je voulais d'abord savoir, répondit l'empereur, dans quel pensionnat il avait été élevé."

LA COIFFURE DES DAMES DE BERLIN:—Dans un théâtre de Berlin, raconte le *Berliner Fremdenblatt*, une dame assise devant un monsieur fut priée par ce dernier, dans la forme la plus polie, d'ôter son chapeau, parce qu'il lui masquait entièrement la scène. La dame ne daigna pas répondre et resta même sourde à une seconde invitation. Alors le monsieur lui souffla à l'oreille: "Madame, si vous persistez à ne pas ôter votre chapeau, il se passera quelque chose de très désagréable pour vous."—Nouveau silence.—Alors le monsieur se coiffe tout bonnement de son propre chapeau, et aussitôt le public de crier: "Chapeau bas! chapeau bas!" La dame rougit et pâlit, croyant que ces cris étaient à son adresse, et arrache son chapeau de la tête. Le monsieur la remercie à voix basse.

Pas galant le monsieur!

—L'oncle de l'empereur du Japon, prince Yoshihisakila-Shirakawa, qui se trouve actuellement à Berlin, est tombé dangereusement malade à la suite d'un refroidissement.

—Une femme peureuse et un charbonnier qui a des nerfs:

Hier soir, dans la rue des Tournelles, les cris de: au voleur! à l'assassin! partant de la maison No 8, attiraient aux fenêtres tous les voisins.

Voici ce qui s'était passé: Mme B...., femme d'un employé de commerce, absent en ce moment, voyait sa porte s'ouvrir et un homme noir entrer avec un sac sur le dos.

Epouvantée de cette apparition inattendue, la jeune femme se mit à pousser des cris qui jetèrent l'alarme dans le quartier.

Le malheureux charbonnier (car c'était un charbonnier qui s'était trompé de porte) cause involontaire de cet émoi fut tellement saisi en voyant l'effroi de la trop nerveuse personne, qu'il en tomba presque évanoui sur son sac. Enfin les voisins arrivèrent, et tout s'expliqua.

—Un mariage extraordinaire vient de s'accomplir dans le canton des Grisons. Une jeune fille de ce pays avait été fiancée à un jeune homme, que des raisons commerciales obligèrent de partir, il y a six mois environ, pour les Etats-Unis. Retenu par ses affaires à New-York, et obéissant aux pressantes sollicitations de sa jolie fiancée, il pria, par télégraphe un de ses amis, marié et père de famille, de la conduire à la mairie et à l'église, et de remplir toutes les formalités usitées en pareil cas. On ne saurait dépeindre la joie de la jeune fille et sa reconnaissance pour le complaisant mari.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES.

Nous avons annoncé qu'une réunion internationale des personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Amérique avant la découverte de Christophe Colomb, de l'interprétation des monuments écrits et de l'ethnographie des races indigènes du Nouveau-Monde aura lieu à Nancy, du 19 au 22 juillet 1875. Une Exposition d'archéologie américaine sera ouverte pendant la même période.

Nous détachons d'une lettre qui nous est adressée de Nancy par le secrétaire du Congrès, M. Léon Cahun, le passage suivant:

"Ce Congrès doit intéresser particulièrement le public des Etats-Unis, et nous comptons sur votre excellent journal pour le faire connaître aux citoyens de la République américaine.

"Plusieurs travaux d'un haut intérêt nous sont déjà annoncés par les souscripteurs que nous avons réunis jusqu'à présent. D'importantes collections archéologiques, anthropologiques, minéralogiques, etc., ignorées jusqu'à présent, seront exposées à Nancy, et certainement photographiées et dessinées pour être remises aux souscripteurs avec le volume qui contiendra les actes du Congrès. En un mot, nous avons lieu d'espérer que cette réunion de tous les savants qui s'occupent du passé, du sol et des races du continent américain, fera époque dans la science."

Le Congrès de Nancy est patronné par la Société américaine de France, qui a pour président M. Madier de Montjau, député de Vaucluse. Toute personne s'intéressant aux études qui motivent cette réunion peut être inscrite comme membre du Congrès en donnant son nom et son adresse, et en versant la somme de 12 francs, montant de la souscription. On recevra par le retour du courrier la carte de membre qui donnera droit de participer à tous les travaux de la réunion et de recevoir le volume qui renferme le compte-rendu des travaux.

Les adhésions peuvent être adressées à M. le professeur Henry, Smithsonian Institute, à qui le comité de Nancy a envoyé cent cartes de membre du Congrès.

Voici les principales questions qui seront discutées pendant la réunion de 1875:

1. Rapports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie avec l'Amérique avant Christophe Colomb;

2. Interprétation des documents écrits de l'antiquité américaine (peintures didactiques mexicaines, écriture calculiforme, maya et palenquéenne. Quippon péruvien, écritures des populations indiennes de l'Amérique du Nord, inscriptions, etc.;

3. Classification ethnographique et linguistique des populations indiennes du Nouveau-Monde.

Un congrès d'Américanistes ne saurait manquer de plaire au public des Etats-Unis. Le nombre de ceux qui étudient les antiquités américaines est considérable, et nous ne doutons pas que le comité de Nancy ne reçoive des adhésions. Dans tous les cas, cette entreprise fera quelque honneur à la France et servira les intérêts de la science.

Le *Libéral de l'Est*, journal républicain de Belfort, vient d'être suspendu pour quinze jours à l'occasion d'un article contre le gouvernement allemand. Voici le texte de l'arrêté, signé du duc d'Aumale:

Le général de division commandant le 7e corps d'armée,

Vu les décrets des 24 juillet et 8 août 1870, qui ont déclaré en état de siége le département du Haut-Rhin et les départements compris dans la 7e division militaire;

Faisant usage des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 9 de la loi du 9 août 1849;

Considérant que, dans son numéro du 4 mars 1875, le journal le *Libéral de l'Est*, imprimé à Belfort, a publié un sonnet, signé "Charles Pitou," qui contient des outrages adressés à une nation étrangère;

Considérant que de semblables écrits, répandus par la presse dans une ville frontière, sont de nature à troubler les relations pacifiques que le peuple français entretient avec les peuples voisins:

Arrête:

La publication du journal le *Libéral de l'Est* est interdite pendant quinze jours dans le territoire de Belfort, ainsi que dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône.

MM. l'administrateur du territoire de Belfort, les préfets du Doubs et de la Haute-Saône sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Au quartier-général, à Besançon, le 5 mars.

H. D'ORLÉANS.

—Citons cette anecdote que nous trouvons dans plusieurs journaux étrangers; elle peut se passer de commentaires:

A une audience assez récente du juge de paix de Forbach (Alsace-Lorraine), une brave veuve comparaît et s'entend condamner à faire revenir de France son fils pour satisfaire à la conscription. La veuve répond qu'il est inutile qu'elle rappelle son fils. S'il est parti, c'est pour échapper au service militaire allemand. Là dessus grande colère du juge, qui menace de faire arrêter le jeune homme dès que celui-ci rentrera au pays, fut-ce dans six ou sept ans. La bonne femme s'étonne. "Ah! dit-elle, monsieur le juge, est-ce que vous ne serez pas tous partis à ce moment-là?"

L'histoire se termine par la condamnation de la veuve à trois thalers d'amende pour injures. Comme elle n'a pas le premier sou, une quête s'organise sur le champ dans l'auditoire. La veuve paie son amende, et il lui reste un thaler en poche.

LA SOURIS DE TERRE.—On s'occupe, en ce moment, de propager, comme succédanée à la pomme de terre, une plante des plus singulières: le *latirus tuberosus*, que nous croyons devoir signaler à nos cultivateurs, parce que le sol du Nord semble devoir lui être très propice.

C'est une racine noire, que l'on appelle "souris de terre" à cause de sa forme, et "châtaigne de terre" à cause de son goût. Elle est un objet de grand regret pour les familles de Lorraine, qui ont dû quitter leur pays natal.

En effet, c'est surtout dans certaines localités de la Lorraine que la châtaigne de terre faisait les délices des enfants, qui la ramassaient en abondance, en suivant la charrue.

Cependant, le *latirus* existe aussi dans quelques parties de la Bourgogne, et le marché de la ville de Langres en est régulièrement et amplement pourvu.

Le *latirus* n'a jamais été cultivé, et il y a lieu de penser que, s'il l'était, il acquerrait des dimensions au moins aussi considérables que celles de la pomme de terre.

Ce qui a empêché de cultiver cette racine, c'est le préjugé, régnant chez les paysans, qu'elle marche sous terre et qu'elle se sauve du champ où elle se trouve pour passer dans le champ du voisin. Le fait est qu'elle se propage en chapelet, dont les bulbes sont espacées le long d'une racine traçante horizontale.

On trouve très rarement les deux extrémités de ce chapelet, de sorte qu'en arrachant les tubercules postérieurs, la propagation se continue en avant, ce qui a fait dire que cette plante, en continuant de marcher sous la terre, finirait, dans un temps donné, par faire le tour du globe.

C'est une plante ambulante et cosmopolite, qui ne connaît ni frontière, ni patrie, et vit à l'état nomade.

—La *Chronique des arts* dit que les voleurs d'objets d'art en Espagne continuent leurs exploits. Après les cartons de Goya, à Madrid, après le *Saint Antoine* de Murillo et la couronne de la Vierge de la chapelle St-Ferdinand, à Séville, après la *Mater dolorosa* d'Alonzo Cano, à Grenade, voici qu'un autre filou vient d'enlever à une église d'Espagne une statue miraculeuse et l'a envoyée en France. C'est une petite figure de Vierge en bois peint et doré, des dernières années du XVIIe siècle, et d'un travail assez fin. Elle vient d'être mise en dépôt, par M. Haro, chez MM. André et Marcuard, banquiers.

—De grandes expériences sont faites en ce moment au Creuzot sur un minerai de fer provenant de nos possessions d'Algérie. On pourra, paraît-il, tirer de ce minerai un acier à canon supérieur à tous les aciers employés jusqu'à ce jour.

UNE ANECDOTE SUR DE MORNY.—Nous lisons dans une chronique du *Temps*:

On sait que cet ingénieux artisan du coup d'Etat de Décembre avait l'humeur et le caractère accommodants. Le 4 décembre 1851, il s'était mis à déjeuner, sans attendre M. Gimet, son secrétaire particulier. Celui-ci ne tarda pas à arriver et s'excusa de son retard, en alléguant qu'un importun, un nommé Libert, n'avait pas voulu le lâcher.

—Qui cela, Libert?

—Eh bien, monsieur Libert, d'Etretat.

—Allez toujours, je n'y suis pas.

—C'est pourtant une curieuse histoire, reprit M. Gimet: "vous étiez officier d'état-major, vous aviez été envoyé à Etretat pour y relever des plans topographiques. Escorté d'un ecclésiastique et d'un sous-lieutenant, vous êtes entré à l'auberge de la Sardine-d'Or, et c'est M. Libert, le père, qui vous a servi à déjeuner. Le service n'a pas dû être des plus satisfaisants, car l'aubergiste se partageait entre vous et sa femme qui était en mal d'enfant.

"Au dessert, il accourut en vous criant de loin la grande nouvelle: "Messieurs, c'est un garçon!"—L'ecclésiastique élevant son verre dit: "Si je deviens évêque, j'en ferai mon vicaire général." Le sous-lieutenant ajouta: "Si je deviens général, j'en ferai mon officier d'ordonnance." "Et vous, monsieur le comte, vous vous êtes écrié—"Si je deviens ministre, j'en ferai mon secrétaire particulier."

—Eh bien? demanda M. de Morny.

—Eh bien, vous êtes ministre depuis quarante-huit heures et M. Libert est venu ce matin pour vous rappeler votre promesse.

—Que le fils Libert vienne, s'écria gaiement M. de Morny, et je le prendrai pour secrétaire.

—Et moi, que deviendrai-je?

—Vous, Gimet, vous serez secrétaire en titre et Libert sera secrétaire-adjoint.

Il faut ajouter que le jeune Libert dut bon après quitter le cabinet et léguer ses dettes à M. de Morny, qui n'était pas homme alors à s'embarrasser d'un [illegible] plus ou moins.

Il est infiniment probable qu'aucun des futurs collègues de M. Buffet n'aura dans son passé des engagements de ce genre, ou ne se souciera de les tenir.

Riz pour plant! Riz pour plant!

100 boisseaux riz blanc choix de la Caroline, 100 boisseaux riz chez de Honduras. A vendre à des conditions libérales et en lots au gré des acheteurs, par

F. K. THOMPSON,
Au No 24 de la rue Peters, près Douane.
7mars—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Dimanche, 28 mars 1875. A L'OCCASION DU JOUR DE PAQUES, Grande représentation populaire [illegible]

Prix d'entrée [illegible]

LE TROUVÈRE, Grand opéra de Verdi. LES NOCES DE JEANNETTE, Opéra en 1 acte.

Théâtre de l'Opéra.

Lundi, 29 mars 1875. Représentation extraordinaire donnée sous le patronage des sociétés françaises de la Nouvelle-Orléans. 1ère représentation de:

LA REINE DE CHYPRE, Grand Opéra en 5 actes d'Halévy.

On peut se procurer des billets [illegible] réservés au Contrôle de l'Opéra.

Théâtre St-Charles.

AUJOURD'HUI Dimanche de Pâques EMILIE SOLDENE. INAUGURATION De la saison d'opéra comique.

DIMANCHE, LUNDI — GENEVIÈVE DE BRABANT. Mercredi—LA GRANDE DUCHESSE. Jeudi et Vendredi—CHILPÉRIC. Samedi—Grande Matinée de gala. Prix populaires.

De Murska—Dimanche de Pâques. GRAND CONCERT POPULAIRE. [illegible]

Programme du Concert DONNÉ PAR MADAME ZEISS-DENNIS A LA SALLE GRUNEWALD, Mercredi soir 31 Mars 1875. Première Partie. [illegible]

SALLE ST-PATRICK. Grand Concert 2 Avril 1875. Sous la direction de M. O. Colignon. DAMES PATRONNESSES [illegible] Comité de réception [illegible] Prix d'entrée [illegible]

J. R. GROVES, Secrétaire.

Bureau de New Orleans City Railroad Company [illegible] C. C. LEWIS, Secrétaire.

Office of the Merchants' Mutual Insurance Co. [illegible] G. W. HOTT, Secrétaire.

I. N. MARKS, Président. T. PRUDHOMME, Vice-Président. R. H. BENNERS, Secrétaire. JAS BOYCE, Inspecteur.

—THE— **Firemen's Insurance Company OF NEW ORLEANS.** (Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.) Bureaux, Angle des rues Camp et Gravier. Assurance contre le feu seulement. [illegible] DIRECTEURS: Jacob Alexander, Léon Bertoli, Jno Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, I. N. Marks, Wash. Marks [illegible]

L'Union Française. BUREAUX, RUE ST-LOUIS [illegible]

Une nouvelle industrie louisianaise. [illegible]

Guérison de la Consomption, [illegible] $1000.00 [illegible]

$50, $100, $500, $1000. [illegible] ALEX. FROTHINGHAM & CO. 12 Wall Street, New York.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique. [illegible]

Trois Troupes en une seule. [illegible]

Théâtre des Variétés. [illegible]

Concert des Vieilles Gens. [illegible]

LOTERIES. Seulement 10,000 Numéros. [illegible]

BALANCES DE FAIRBANKS, [illegible] Balances de Fairbanks, pour le Coton. [illegible]

C. C. ARMY, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] JOHN WAGAMAN [illegible]

Restaurants, Hôtels, &c. Hôtel & Restaurant [illegible] **B. MATARAN,** [illegible]

Restaurant des Quatre-Saisons. [illegible]

Continental Restaurant. MM. GERMAIN & AUGUSTE, [illegible]

L. GIROT, [illegible]

Vins, Liqueurs, Provisions, &c. QUEYROUZE & BOIS, [illegible] **CAZAUX & VERGNOLE.** En Vins, Cognacs et Cordiaux. [illegible]

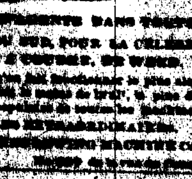

[illegible]

Compagnie d'Ardoises Chapman. [illegible] E. BRANDIN FILS, Agent. [illegible]

JOS. DAVID. [illegible]

A. Carrière & Co., [illegible]

GRUNEWALD HALL [illegible]

W. S. COYLE & CO. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO. 460 caisses bottes, souliers et brodequins. [illegible]

PAR M. F. NEWMAN. [illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR. [illegible]

PAR HOEY & O'CONNOR. Grande vente de propriétés foncières. [illegible]

Annonces du Marshal des E. U. [illegible] S. B. PACKARD, Marshal des Etats-Unis.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULOR. [illegible]

GEO. MERZ [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO. [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY. VENTE PÉREMPTOIRE [illegible]

PAR L. GUINAULT [illegible] VACHERIE. [illegible]

GROCERIES [illegible]

BARRETT & GAMMAGE, [illegible]

AU SINGE QUI VISSE. [illegible]

AU MAGNOLIA. [illegible]

PIERRE PAVIA [illegible]

AU PROGRES. ERNEST SABAUD, Fabricant de Chaussures [illegible]